

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2018

18H15

Excusés : Mme Christelle Varache, MM. Jacques Gascuel et Fabrice Gatard

Compétence école

L'agglo redonne la compétence écoles aux communes de l'ex CDC de Jarnac au 1^{er} janvier 2019. Nous étions défavorables à ce dé-transfert mais cela permettra malgré tout d'être plus réactifs aux demandes des enseignants et du personnel. Monsieur le Maire souhaite qu'un référent école soit nommé au sein du conseil municipal, qui sera l'interlocuteur privilégié des enseignants et du personnel communal.

- Personnel

Nous souhaitons reprendre 3 titulaires et 1 contractuelle mais cela n'a pas été possible, nous reprenons donc 4 titulaires, à savoir : Magali Godichon, ATSEM (adjoint technique spécialisé des écoles maternelles) à 35h, Corinne Sauvion, cantinière à 26h58 (+6h entretien mairie), Marie-Noëlle Thomas, aide cantinière et agent d'entretien à 25h30 et Adeline Ravet, agent d'animation en charge de la garderie à 7h87.

Lors du dernier conseil d'école, l'enseignante des enfants de grande section et de CP a demandé à avoir une ATSEM car elle a 18 GS et 12CP et a besoin d'aide pour s'occuper des petits. Elle souhaitait une personne à temps complet, ce qui n'est pas possible financièrement pour la commune. Après réflexion, une personne pendant 1h à 1h30 l'après-midi lui serait vraiment utile. C'est un coût supplémentaire mais vraiment nécessaire. Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'engager Adeline Ravet pour 6h hebdomadaires. Le conseil donne son accord à l'unanimité. Nous devons délibérer pour maintenir le RIFSEEP (régime indemnitaire) à ces 4 agents. Comme elles en bénéficiaient à l'agglo et que les agents communaux actuels en bénéficient, elles doivent continuer à le percevoir.

Nous devons également adhérer à un organisme d'action sociale selon l'article 70 de la loi n°2007-209. Le CNAS est celui qui propose les meilleures prestations. Il en coûtera 207€ par an et par agent.

- biens immobiliers et mobiliers

Nous signons un PV de restitution avec l'agglo et reprenons les bâtiments en l'état. Nous signons des avenants aux différents contrats : prestation de lutte contre les nuisibles, vérification des installations électriques, maintien en conditions opérationnelles du système d'information des écoles, nettoyage et dégraissage du circuit d'extraction des graisses de la cuisine et assistance des matériels numériques à usage pédagogique.

Des travaux de peinture seront à faire par les agents communaux l'été prochain. Il faudra également refaire la grille d'entrée rue des écoles.

- contribution commune de résidence

Nous pourrions demander une participation à la commune de Foussignac qui n'a pas d'école et dont les enfants viennent en majorité à Sigogne. Le coût moyen d'un enfant est de 631,79€ par an.

Multiple rural

Il y a eu une visite état des lieux du magasin et du logement le 26 novembre. Le logement serait à repeindre et quelques travaux seront à faire dans le magasin (appareils chauffage et clim). Les baux avec la Coop atlantique courent jusqu'au 31 décembre 2020.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que nous avons autorisé Mme Moreau, gérante du magasin Coop, à transformer le logement jouxtant le magasin en bar restaurant. Monsieur le Maire propose, pour soutenir le commerce local, de lui mettre le local à disposition à titre gratuit jusqu'au 31 décembre 2020. Le conseil donne son accord.

Des travaux de sécurité (porte anti-panique notamment) seront à prévoir au restaurant.

Tarifs

Les tarifs des photocopies, des concessions au cimetière et des salles ne sont pas modifiés. Les loyers seront augmentés en fonction de l'indice de référence des loyers (1,57 au 3^e trimestre 2018).

Aménagement centre bourg

Monsieur Tyré du cabinet BETG a revu le projet. Le monument aux morts ne serait pas déplacé ; la voie serait légèrement déportée pour permettre un passage piétons

droit ; les plateaux surélevés seraient conservés. La rue Saint Martin sera incluse dans cette 1^{ère} tranche. L'esprit des places serait conservé, des bornes escamotables seraient installées. L'aménagement de la place de la mairie serait envisagé ultérieurement.

Le projet a été évalué à 450 000€.

La DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) va être demandée, ainsi que des aides auprès du Département et tout autre organisme. Le conseil valide le projet.

Antenne réseau mobile

Le réseau mobile Free est raccordé depuis quelques mois et fonctionne.

L'installation d'Orange devrait intervenir dans le courant du 1^{er} trimestre 2019.

Décisions modificatives

Il est nécessaire d'effectuer les DM suivantes :

- 020 dépenses imprévues -122,00€
- 2188/117 table inox salle polyvalente +122,00€

- 020 dépenses imprévues – 1 000€
- 2188/126 autres salle des jeunes (frigo, four et plaque de cuisson) +1 000€

- 2313/137 ex garage Doucet -21 600,00€
- 2031/139 maîtrise d'œuvre plateforme de lavage + 21 600,00€

Questions diverses

- Les Brossettes

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire d'avoir une esquisse du lotissement les Brossettes pour le PLU. Monsieur Christophe Morin a présenté un devis de 2200€ HT.

Il serait souhaitable également de planter la haie en 2019.

- terrain « impasse Monte au banc »

Il faut diviser l'ensemble Doucet pour permettre la vente d'un terrain à bâtir (env. 600 m²). Les réseaux seront amenés en bordure. Des haies pourraient être plantées pour limiter les nuisances de la salle polyvalente. Le conseil décide d'effectuer la division.

L'arrivée des réseaux sur ces terrains permettra également une viabilisation du terrain de Monsieur Ravaudet.